

## MGEHC2218

2014-2015

## Fiscalité du non marchand

5.0 crédits 30.0 h + 0.0 h 2q

Enseignants:	Helbois Dominique (coordinateur) ; SOMEBODY ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables :	
Thèmes abordés :	Impôts directs
	Assujettissement à l'impôt des personnes morales
	Revenus imposables
	Transition vers l'impôt des sociétés
	Restructuration des ASBL
	La fiscalité des collaborateurs
	Dirigeants
	Salariés
	Bénévoles
	La TVA
	Assujettissement
	Opérations imposables
	Exemptions
	Redevable
	Droit à déduction
	Formalités
	Droits d'enregistrement, droits de succession, Taxe compensatoire
Acquis	Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :
d'apprentissage	de maîtriser la fiscalité du secteur non'marchand (fiscalité directe et indirecte)
	d'évaluer les différences ou convergences avec les impôts visant les entreprises du secteur marchand  La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».
Modes d'évaluation	Examen écrit
des acquis des	
étudiants :	
Méthodes	Cours magistral
d'enseignement :	
Bibliographie :	La fiscalité des ASBL Editions ANTHEMIS

## Université Catholique de Louvain - DESCRIPTIF DE COURS 2014-2015 - MGEHC2218

Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)
Faculté ou entité en charge:	BLSM